



### Le mot du Maire

Notre commune s'apprête à tourner une nouvelle page en cette fin d'année 2 012.

Vous trouverez au fil de ce bulletin un compte rendu sur les différents dossiers abordés lors de la dernière réunion publique : intercommunalité, finances, chantiers, incivilités, bref tout ce qui fait le quotidien de l'équipe communale.

En ces temps de crise, les communes rurales sont fortement impactées, nos choix ne doivent en être que plus rigoureux afin de continuer à travailler pour le bien-être de tous et ceci dans la solidarité.

Chacun pourra se faire une opinion sur le quotidien de notre village, son évolution, ainsi que sur les errements de certains qui nuisent au plus grand nombre.

## Bulletin d'informations municipales de NEFFIES N° 23

Décembre 2 012

Au delà de tout cela, l'heure doit être à la fête, car en des moments difficiles nous ne devons pas laisser de côté la convivialité

Que cette période soit pour tous une occasion de se retrouver en famille ou entre amis, ainsi au nom de l'ensemble de l'équipe municipale je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous nos vœux de bonheur et santé pour 2 013.

Jean-Marie Guilhaumon



# Joyeuses fêtes et Meilleurs vœux pour 2 013

FONCTIONNEMENT	NEFFIES	COMMUNES AU NATIONAL	COMMUNES DU DEPARTEMENT	COMMUNES DE LA REGION	Les
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	<b>698</b>	<b>754</b>	<b>829</b>	<b>893</b>	f
dont impots locaux	<b>318</b>	<b>344</b>	<b>330</b>	<b>360</b>	i
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	<b>574</b>	<b>620</b>	<b>680</b>	<b>727</b>	n
dont charges de personnel	<b>253</b>	<b>274</b>	<b>296</b>	<b>305</b>	a
INVESTISSEMENT / RECETTES					c
SUBVENTIONS RECUES	<b>121</b>	<b>130</b>	<b>96</b>	<b>105</b>	e
FCTVA	<b>141</b>	<b>152</b>	<b>35</b>	<b>40</b>	s
INVESTISSEMENT / DEPENSES					Vue
DEPENSES D'EQUIPEMENT	<b>235</b>	<b>253</b>	<b>284</b>	<b>359</b>	d'
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	<b>53,7</b>	<b>58</b>	<b>50</b>	<b>68</b>	e
ENCOURS TOTAL DE LA DETTE AU 31/12/2011	<b>708</b>	<b>765</b>	<b>638</b>	<b>832</b>	n
					s
					e
					m
					b
					l
					e

Comme vous pouvez vous en douter, la gestion de notre commune n'échappe pas aux contraintes liées à la crise économique qui nous touche actuellement. Plusieurs raisons à cela.

Tout d'abord nous dépendons des différentes dotations de l'Etat, mais aussi des subventions pour nos projets provenant essentiellement du conseil général, de la région ou d'organismes divers tels qu'Hérault énergie qui nous suit sur les programmes liés à l'alimentation électrique, ou encore l'agence de l'eau pour le domaine de l'assainissement et des réseaux d'eau.

Autant dire tout de suite que certains de ces soutiens se font de moins en moins généreux obligeant les communes à autofinancer leurs projets au maximum.

Le deuxième problème d'envergure est l'accès au crédit, fortement réduit en 2012, diminuant considérablement nos capacités d'investissement. En effet les prêteurs institutionnels des collectivités tels que le crédit agricole ou la caisse d'épargne ont contracté fortement leurs enveloppes et à ce jour un nouveau venu comme la banque postale ne peut à lui seul palier à ces déficiences.

Dans ce contexte comment nous situons-nous face à ces difficultés ?

Nous avons anticipé nos souscriptions de crédit pour nos projets majeurs afin de profiter de taux d'intérêts attractifs. De fait nous n'avons pas en ce moment à faire appel à l'emprunt, même le projet des forages qui avoisine les 500 000 € est financé.

En 2012 un prêt lié au budget de l'eau a pris fin, il en sera de même en 2015 pour celui de la salle des fêtes. D'ici la fin du mandat aucun prêt nouveau ne sera souscrit, les projets route de Fontès seront autofinancés en deux tranches.

Pour réaliser cet autofinancement une approche plus efficiente est nécessaire, tous les postes sont concernés.

## Les finances

Au premier chef celui de l'emploi, le départ définitif d'un agent suite à un arrêt de longue durée va nous permettre de réaliser des économies substantielles, ceci lié au départ conjugué de deux agents à la retraite. Les remplacements qui avaient été anticipés par le biais d'emplois aidés généraient un léger coût qui sera absorbé l'an prochain. Au final une masse salariale maîtrisée, tout en conservant un service constant puisque cette année par exemple malgré une baisse des effectifs nous avons maintenu le demi-emploi d'atsem à l'école.

Sans vouloir dévoiler les contours du budget 2013 il n'est pas impossible d'envisager un transfert d'emploi du technique vers le budget de l'eau, ce qui se ferait sans incidence sur le prix de l'eau, afin d'alléger le budget communal et dégager ainsi des marges de manœuvre sur ce dernier, afin de générer des capacités d'autofinancement.

Les dépenses diverses du budget de fonctionnement sont elles aussi concernées puisque toujours sur l'école nous avons demandé aux instituteurs de modérer les dépenses de fournitures scolaires notamment au niveau des consommables informatiques.

Une meilleure affectation des factures liées aux travaux entre le spea (budget de l'eau) et la commune permet, elle aussi de dégager des marges sur le budget communal.

Ci-contre une étude comparative réalisée par le percepteur de Pézenas que nous avons rencontré en début d'année, permettant de nous situer par rapport aux communes de notre strate de population.

En marge de cette intervention une question a été posée sur la future communauté de communes à propos du nombre de vice-présidents et de leur indemnisation. Le nombre de vice-présidents sera bien de 17 plus 1 président, tous indemnisés, toutefois il convient de rajouter que l'enveloppe allouée à cette indemnité reste la même que s'il y avait un nombre plus restreint de vice-présidences. Ce partage entre un plus grand nombre permettant une représentativité de toutes les communes et une implication de tous.

## Les services proposés par le CCAS de la commune

**Gestion de l'accueil de loisirs périscolaire et du restaurant scolaire** : le coût du repas facturé aux familles n'a pas évolué depuis 2 007 ; il est de 3.70 €, l'accueil avant et après la classe est de 0.5 €. Une participation de la commune est de 2 € par jour et par enfant, versée au Centre de Loisirs inter-communal « La Clé des Champs » pour favoriser l'accès des enfants de notre commune à ce service, qui fonctionne les mercredis et pendant les vacances scolaires.

**L'accueil sur rendez vous** de personnes habitant Neffiès et rencontrant des difficultés temporaires, et en fonction de la situation, une aide directe ou une réorientation vers les services compétents (assistant social, CAF, MSA, Associations de défense des consommateurs, Associations caritatives...)

**L'étude, en commission** des demandes d'aides formulées, notamment pour payer les repas en restauration scolaire (pour les seuls enfants scolarisés à Neffiès), mais aussi pour d'autres types d'aides.

A cet effet, nous avons mis en place depuis 2 011, un barème établi en fonction des revenus et de la composition des familles qui nous permet de répondre aux demandes de manière plus équitable.

Il est à noter que hors charges de personnel, les dépenses du CCAS ont **augmenté de 20 % en 3 ans**.

La commune n'ayant pas, pour l'instant, les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en place d'un service plus professionnalisé, a souhaité signer une convention de partenariat en juillet, avec le CCAS de Roujan, afin de répondre à des besoins sociaux importants et fréquents (il faut souligner que 19 % de la population de Neffiès bénéficie de minima sociaux (RSA, AAH, Minimum Vieillesse)...

Le CCAS de Roujan accueille des permanences de plusieurs organismes (MLI, CG assistantes sociales, Médecin PMI, RAM.....), propose une assistance à la constitution de dossiers administratifs, instruit les demandes de RSA. De plus, il est partenaire de la Banque Alimentaire pour l'organisation d'un comptoir alimentaire, auquel les habitants de notre commune peuvent prétendre après inscription auprès du CCAS de Roujan. La banque alimentaire fonctionne aussi grâce au bénévolat. **Toute personne disponible pour aider à l'organisation du service le lundi après midi y sera la bienvenue...** Faites vous connaître

## Dégradations

Si je vous dis, voiture et poubelles incendiées, tags, dégradations diverses, pêle-mêle luminaires, interphones, panneaux d'affichages détruits, cambriolages dans des locaux communaux, vous pensez sans doute que je vous décrit une ville en zone sensible, et bien figurez-vous qu'il s'agit ni plus ni moins que de NEFFIES.

Il y a quelques minutes je vous parlais des économies et de la vigilance nécessaire pour équilibrer les comptes communaux, il faut savoir que les agissements de quelques-uns coûteront cette année à la commune pas loin de **15 000 €**.  
Devant cette situation nous avons décidé d'être fermes et de ne pas laisser s'installer un quelconque doute dans les esprits. Une **plainte** a été déposée dernièrement suite à la dégradation du jeu de boules, elle est en cours d'instruction et les personnes concernées qui ont été identifiées se verront bientôt signifier une convocation à la gendarmerie.

Il y a quelques années nous avons retiré la plainte **ce ne sera pas le cas cette fois ci**.

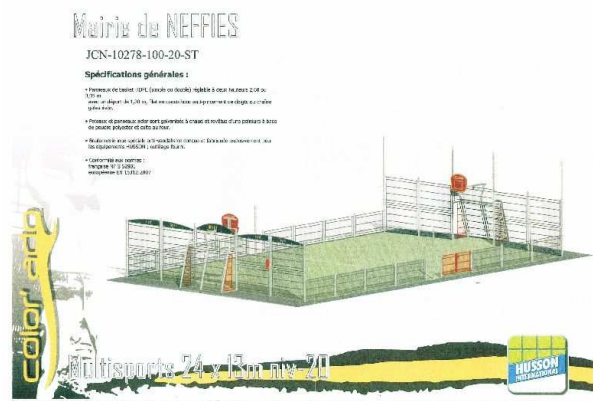
En outre une étude est menée pour **implanter deux caméras de surveillance autour de la mairie, de la salle des fêtes et de l'école, théâtre majeur des incivilités**.

Nous avons reçu récemment le référent gendarmerie en matière de pose de matériel de surveillance ; il va nous assister tout au long de cette démarche tant techniquement que financièrement en appuyant notre demande pour l'obtention de subventions.

**Coût prévisionnel entre 5 et 8 000 €.**



**Interphone démoli au...  
parpaing que l'on va chercher  
sur un chantier proche  
de construction !!**



D'un autre côté nous allons réhabiliter les zones endommagées et prouve que nous ne nous situons pas uniquement dans la représentation un city sport va être créé en lieu et place de l'ancien terrain de tennis afin de fournir un plateau sportif à notre jeunesse, mais aussi à l'école qui pourra ainsi en période scolaire bénéficier de cet équipement.

Les changements probables des rythmes scolaires à la rentrée prochaine rendront d'autant plus pertinente cette aire de sport.

Cette réalisation sera subventionnée par le conseil général, nous attendons en outre une aide éventuelle de la région.

Le reste à financer par la commune se situera entre 15 et 20 000 €.

Quelle tristesse de nous voir confrontés à de tels agissements qui dégradent la vie quotidienne de la communauté par irresponsabilité et mépris.



## Compteurs d'eau

Rappel : chacun est tenu de protéger son compteur d'eau en cas de gel.

## Travaux Aménagement route de Fontès

Nous allons vous présenter les travaux qui ont lieu actuellement sur la route de Fontès et qui se poursuivront en 2 013 et 2 014 suivant l'obtention de subventions...

Comme dans tous les villages de notre région, l'urbanisation s'est développée le long des voies de circulation (routes ou chemins). Ce développement durant des décennies ne permet pas d'avoir aujourd'hui des réseaux aux normes en vigueur et nécessite donc une mise à niveau et un renouvellement... La route de Fontès est particulièrement concernée...

Ces travaux nécessitent l'enfouissement et le renforcement des réseaux aériens (électricité, éclairage public, téléphone), la suppression des poteaux bois et béton, des travaux d'esthétique... et la reprise de tous les branchements chez les particuliers.

Ces travaux seront réalisés en 2 012 pour un montant de **261 036 € ttc** dont 124 934 € à charge de la commune par l'entreprise ALLEZ sous le contrôle de Hérault Energie. Afin d'éviter la réouverture ultérieure de tranchées nous avons sur 100 m créé un réseau d'eau potable ainsi que la pose d'un réseau pluvial à charge de la commune pour un montant de 12 549 € ttc.

En 2 013 sont prévus le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable sur 130 m, l'implantation d'une borne d'incendie, la mise en façade des compteurs. Une demande de subvention est en cours pour ces travaux estimés à 36 000 € ht. Dans tous les cas ces travaux devront être faits avant la réfection de la chaussée. Nous attirons l'attention des riverains sur l'anticipation des futurs branchements car après une réfection de chaussée sur une route départementale, il est interdit de réaliser des travaux sur cette voirie pendant 5 ans...

En plus de la réfection de la chaussée, il y aura de prévus le stationnement, un cheminement piétonnier, le réseau pluvial, la sécurisation des véhicules par la création d'une circulation par alternat en 2 points et l'amélioration de la visibilité dans le virage en entrée de Nef-fiès...

Ces travaux, pour lesquels une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général, seront réalisés en 2 phases pour l'étalement sur 2 années budgétaires (fin 2 013 et début 2 014) et ont été évalués à **92 331 €** pour la phase 1 et à **2 218 408 €** pour la phase 2 soit **310 739 € ht** au total.

Notre commune a 4 entrées principales (routes départementales), 9 chemins (voies communales), des places publiques et de nombreuses rues. C'est donc affaire de continuité et pour plusieurs mandatures...



## Circulation et stationnement rue du Conseil Général

Lors de la dernière réunion publique, cette problématique fut abordée avec pertinence.

Si les espaces prévus sont libres de tout stationnement, se croiser avec un autre véhicule est relativement aisé et parfois sympathique car cela permet de saluer avec courtoisie son vis-à-vis. Mais dès que des véhicules stationnent dans les espaces supposés restés libres, cela « bouchonne » facilement... Surtout quand y circulent des camions ou des cars !

Aussi le conseil municipal a-t-il décidé d'assermenter un de ses agents afin — qu' après un dernier avertissement sans frais — celui-ci puisse procéder à des amendes. C'est aussi affaire de sécurité quand on pense que c'est le trajet vers l'école pour de nombreux enfants de Neffiès...

## Fouilles archéologiques de Trignan

Le sondage de 2 012 a révélé les fondations d'un autre bâti au nord des ruines de l'église.

Il devrait être agrandi avec un terrassement préparatoire vers février puis lors de fouilles en continu vers juin 2 013...

## Bibliothèque

A la demande des services du conseil général, la bibliothèque sera gérée à partir du 2 janvier par un agent municipal.

Dans un premier temps les horaires resteront inchangés,.

Notre volonté de pérenniser cette activité en partenariat avec les membres bénévoles du foyer rural se traduira par des évolutions dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

### Horaires

- Mardi de 16 h à 18 h
- Mercredi de 10 h à 12 h
- Vendredi de 16 h à 18 h

## Un acte citoyen solidaire

Apportez vos vieilles radiographies à l'une des pharmacies qui participent à leur collecte au bénéfice de la lutte contre le cancer...

**lundi 31 décembre 2012**  
salle des fêtes à partir de 20h

**organisé par la NEFFIESTA**

**Soirée dansante avec JSC ANIMATION**

**MENU 50 €**  
Terrine de foie gras maison mi-cuit et son accompagnement  
Filet de loup de mer crème de fenouil sur julienne de potimarron  
Trou languedocien  
Pintade farcie aux câpres sauce aux truffes  
Ronde de légumes  
Assiette de fromages et nid de salade  
Dessert de la Saint Sylvestre  
Café  
Service à table - prix tout compris

**Paiement à la réservation**  
Contact RICOU au 06 71 21 41 23



<http://www.sictom-pezenas-agde.fr/>

Le site vous informe sur :

- / les prochaines permanences en mairie : Neffiès mardi 22 janvier 2 013...
- / ses actualités
- / ses dossiers : déchèteries, compostage,
- / l'éducation à l'environnement
- / etc...

